

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

L'an deux mille vingt, le 17 juillet 2020 à 18h00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Guillaume le Caroff de Rostrenen, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Daniel Le Caer, Doyen de l'Assemblée.

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
38	2

Date de la convocation
9 juillet 2020

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 27/07/2020

et publication le 27/07/2020

PRESENTS : Sandra le Nouvel – Raoul Riou – Franck Le Meaux – Eléonore Kogler – Fabienne Perrot – Thierry Troël – Jérôme Lejart – Evelyne Minier – Alain Cupcic – Sylvie Steunou – Marie-Claude Le Tanno-Guégan – Marjorie Bert – Evelyne Aslanoff – Rollande le Borgne – Guy Le Foll – Hervé Gicquel – Martine Bou-Anich – Bernard Rohou – Vincent Coëtmeur – Magalie Corgnec – Alain Guéguen – Bernadette Le Boëdec – Rémy Le Vot – Julie Cloarec – Delphine Cochennec – Raymond Géléoc – Christophe Jagu – Gaël Pédron – Guillaume Robic – Nolwenn Burlot – Catherine Boudiaf – Daniel Le Caër – Jean-Yves Philippe – Georges Galardon – Jacques Troël – Claude Bernard – Fabrice Even – Eric Bréhin -

Secrétaire de séance : Evelyne Aslanoff

Monsieur Pierrick Pustoc'h donne procuration à Monsieur Guillaume Robic
Monsieur Guy Lagadec donne procuration à Monsieur Daniel le Caër

Election de la Présidente, des vice-présidents et autres membres du bureau

Le conseil communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral du 11 octobre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre (40) ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal des élections de la Présidente, des vice-présidents et autres membres du bureau annexés à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

DÉCIDE

- ✓ De proclamer Madame Sandra LE NOUVEL (36 voix), conseillère communautaire, élue Présidente et la déclare installée,
- ✓ De proclamer Monsieur Jean-Yves PHILLIPE (33 voix), conseiller communautaire, élu 1^{er} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Monsieur GUILLAUME ROBIC (34 voix), conseiller communautaire, élu 2^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Monsieur Jérôme LE JART (33 voix), conseiller communautaire, élu 3^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Madame Rollande LE BORGNE (39 voix), conseillère communautaire, élue 4^{ème} Vice-Président et la déclare installée,

- ✓ De proclamer Monsieur Daniel LE CAËR (35 voix), conseiller communautaire, élu 5^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Monsieur Thierry TROËL (27 voix), conseiller communautaire, élu 6^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Monsieur Georges GALARDON (32 voix), conseiller communautaire, élu 7^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Madame Magalie CORGNIEC (34 voix), conseillère communautaire, élue 8^{ème} Vice-Président et la déclare installée,
- ✓ De proclamer Monsieur Rémy LE VOT (26 voix), conseiller communautaire, élu 9^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Monsieur Raymond GELEOC (21 voix), conseiller communautaire, élu 10^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Monsieur Eric BREHIN (35 voix), conseiller communautaire, élu 11^{ème} Vice-Président et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Madame Martine BOU-ANICH (36 voix), conseillère communautaire, élue 12^{ème} Vice-Président et la déclare installée,
- ✓ De proclamer Monsieur Alain CUPCIC (32 voix), conseiller communautaire, 1^{er} conseiller délégué et le déclare installé,
- ✓ De proclamer Madame Marie-Claude LE TANNO-GUEGAN (32 voix), conseillère communautaire, 2^{ème} conseillère déléguée et la déclare installée,
- ✓ De proclamer Monsieur Alain GUEGUEN (30 voix), conseiller communautaire, conseiller référent au Pays COB et le déclare installé,

La Présidente,
Sandra Le Nouvel

